

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOÛT 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 41/2035 :

Programmation 2025 du Contrat de ville : Vote de subventions

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Héléna, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. OMARJEE Mohammad (par M. David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Mme BRINDON Marie Line), TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE), VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), POTIN Philippe (par M. Olivier NARIA), DAFFON Amédée Albert (par Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M. DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. ROUVRAIS Simone, PAPY Anne Marie, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



David LORION

Affaire n°41/2035 : Programmation 2025 du Contrat de ville : Vote de subventions.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre s'est engagée dans l'élaboration du Contrat de ville 2015-2022, conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Dans le cadre de cette démarche, un accord cadre a été signé le 29 juin 2015 le Contrat De Ville a été validé le 16 décembre 2015. Cet accord a été complété par un protocole d'engagements renforcés et réciproques, lequel a permis de prolonger le Contrat de Ville.

Un comité de pilotage sur la programmation 2025 du Contrat De Ville s'est déroulé le 21 Mai 2025 et a retenu le principe d'une participation au financement de diverses actions menées au sein des quartiers prioritaires de la ville.

Ces actions s'articulent autour des 4 piliers de La Politique de la Ville :

- Cohésion Sociale
- Cadre de vie, renouvellement urbain
- Développement Économique et Emploi
- Valeurs de la république et Citoyenneté

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les porteurs suivants sollicitent l'attribution d'une subvention.

*** Cohésion sociale/Education**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Culturelle et Sociale pour l'Accès à l'Insertion (ACSAI)	Prévention Spécialisée : Educateur de rue	33 594.00	14 133.00
	Psychologue de rue	23 987.00	23 042.00
Association Jeunesse Ligne des Bambous (AJLB)	Initiation à la musique	-	3 500.00
Association des femmes de marins pêcheurs de Saint-Pierre	Le Comité du tremplin jeune	-	5 000.00
Association Les Alizés du Cap	Espace de lien social	-	6 000.00
	Médiatrice sociale et numérique	-	10 000.00
Apprentis d'Auteuil Océan Indien	Mon autre et moi	-	1 500.00
	Graffiti et familles	-	2 000.00
Association sportive du collège Ligne des Bambous	Des parcours de découverte des richesses de son quartier	-	3 000.00

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250826-41-2035-DE
Date de télétransmission : 01/09/2025
Date de réception préfecture : 01/09/2025

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Sportive et Culturelle Ambroise Vollard (ASCAV)	Nou sa bouzé dan Condé	-	1 000.00
	Nou fé sport ek la Kiltir dan Condé	-	5 400.00
	Les foulées de Condé	-	5 000.00
Association d'Éducation Thérapeutique d'Intervention Sociale (ASETIS)	Point infos santé de la femme	-	2 000.00
	Point santé		2 000.00
Association fé bouge nout' kartier	Nou bouge ensemb en famille	-	3 000.00
Association Boa Basket club	Premier tournoi libre de basket ball	-	3 000.00
Association Couleur du Sud	Joli fonds en fête	-	6 000.00
Association Du côté des femmes	Lutter pour le bien être : « bien dans sa tête, bien dans son corps »	-	4 000.00
Association Ecol'O de vie	Sensibilisation au harcèlement : comprendre, agir, protéger	-	4 200.00
Association Rugby club de St-Pierre et sud	Rugby étape Saint-Pierroise, tournoi national des quartiers	-	3 000.00
Association La p'tite scène qui bouge	Brigade d'intervention livresque	-	2 715.00
Club de Domino lé Margoz	Journée socioculturelle	-	2 000.00
Lekol Mizik trad	Vibrasyion lo ker	-	8 000.00
Association Nout lieu d'écoute et d'accompagnement (Nout LEA)	Mieux manger Réunionnais pour tous	-	3 000.00
Foyer Socio Educatif du Collège des Tamarins	Projet REP+ Tamarins	8 000.00 €	2 000.00
Foyer Socio Educatif Collège Paul Hermann	Projets REP+ Paul Hermann	8 000.00 €	5 000.00
Foyer Socio Educatif Collège de la Ravine des cabris	Projets REP+ Ravine des cabris	8 000.00 €	5 000.00
Que la zoone	Zoone des talents 3	-	4 000.00

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250826-41-2035-DE
Date de télétransmission : 01/09/2025
Date de réception préfecture : 01/09/2025

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Culturelle de Condé Concession (ACC)	Les actions : courses relais, sports innovants, atelier artistique	-	3 000.00
TOTAL PILIER		81 581.00	141490.00

***Développement économique, emploi et insertion**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Apprentis d'Auteuil Océan Indien	Impact jeunes	-	5 000.00
Association Initiatives Océan Indien	Devenir intervenant touristique du quartier de Mahavel	8 865.00	8 865.00
Coop Union	Coop Elan : L'entrepreneuriat collectif et solidaire	13 000.00	18 000.00
Association Initiatives Projets actions (IPA)	L'art thérapie pour se remotiver et mieux se ressourcer	-	7 000.00
Association REUSIT-Réunion situations	PLUMES - Ecriture bienveillante	11 964.00	11 964.00
TOTAL PILIER		33 829.00	50 829.00

*** Valeurs de la République et Citoyenneté**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Nout Kartié, un monde	Tisser les mémoires, partager notre histoire	-	3 500.00
Association des femmes de marins pêcheurs de Saint-Pierre	Fonds de Participation des Habitants	8 000.00	6 000.00
TOTAL PILIER		8 000.00	9 500.00

*** Cadre de vie**

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Ekopratik	La boulangerie solaire péï : découverte d'un métier de la transition écologique et sociale	-	5 000.00
	Réparali kafé/Véloklinik/fabricali	4 500.00	4 500.00
La Recyclerie du sud	Atelier de lutte contre la précarité menstruelle	4 490.00	4 490.00
TOTAL PILIER		8 990.00	13 990.00

TOTAL GENERAL	ANCT	VILLE
	132 400.00 €	215 809.00 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 028 65748 16 RE25000042.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux porteurs de projets ci-dessus mentionnés.
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOÛT 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est rassemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 41/2036 :

Approbation de la Convention cadre pluriannuelle 2025-2027 relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Saint-Pierre du QPV de Bois d'Olivés

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. OMARJEE Mohammad (par M. David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Mme BRINDON Marie Line), TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE), VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), POTIN Philippe (par M. Olivier NARIA), DAFFON Amédée Albert (par Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M. DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. ROUVRAIS Simone, PAPY Anne Marie, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



Le Maire

Adresse du Maire : 1, rue de la République
09740 Saint-Pierre, Réunion - 97400-2035-DE
Date de la séance : 26/08/2025
Date de l'extrait : 01/09/2025
David LORION

Affaire n°41/2036 : Approbation de la Convention cadre pluriannuelle 2025-2027 relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Saint-Pierre du QPV de Bois d'Olives.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du plan de mobilisation pour les quartiers, la ville de Saint-Pierre a fait acte de candidature pour la mise en place d'une cité éducative sur le quartier prioritaire de Bois d'Olives, en partenariat avec les services de l'Etat et de l'Education nationale.

Pour rappel, l'obtention du label a été annoncée le 29 janvier 2022 à l'occasion du Comité Interministériel des Villes, puis notifiée par courrier adressé à la Ville de Saint-Pierre le 24 février 2022.

Une convention cadre conclue pour une durée de trois ans, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 a fixé les orientations stratégiques et le plan d'actions de la cité éducative ainsi que ses modalités d'organisation, de financement et d'évaluation. Celle-ci a été approuvée lors du Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2022 (affaire n°16 /767).

Un courrier en date du 2 septembre 2024 a marqué la volonté de la Ville de demander le renouvellement du label Cité éducative pour le quartier de Bois d'Olives pour les trois prochaines années (2025 – 2027).

Le renouvellement de ce label, marque une réelle confiance de l'Etat dans le travail effectué par la Ville et l'Education Nationale sur le territoire de Bois d'Olives. Après un travail de bilan sur la première contractualisation de la Cité éducative, l'ensemble des partenaires (associations, parents, la Ville, les services de l'Etat, l'Education Nationale...) ont défini de nouvelles orientations sur les trois années à venir.

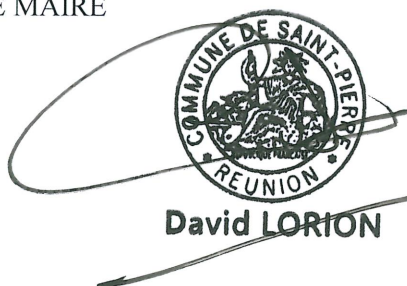
A cet effet, une convention triennale a été rédigée afin de poser les engagements de chaque partie (Etat, Ville et Education Nationale) et les axes prioritaires à mener dans le cadre de ce label Cité éducative 2025 – 2027 sur le quartier de Bois d'Olives. Celle-ci repose sur les trois enjeux prioritaires suivant :

- Encourager l'ambition (axe Ambition)
- Améliorer le bien-être de tous (axe Santé)
- Renforcer la coopération avec les parents (axe Parentalité)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER la convention cadre pluriannuelle 2025-2027 relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Saint-Pierre du QPV de Bois d'Olives,**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250826-41-2035-DE
Date de télétransmission : 01/09/2025
Date de réception préfecture : 01/09/2025